

# Annexe 13

## Modèle de procès-verbal résultats CCP des directeurs adjoints de SEGPA de Guyane

### SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

### PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 12 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 14 heures 00, au Rectorat de Guyane site Troubiran, proclame les résultats électoraux suivants :

#### A. Composition du bureau de vote

Président BVE	HARROUS	MANUELLA	
Secrétaire BVE	COUPRA	JEANNE	
Secrétaire suppléant BVE	DRAYTON	MURIEL	
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY	FSU
Délégué de liste BVE	CAPE	RAYMONDE	SE-UNSA
Délégué de liste BVE	MENCE	INGRID	SE-UNSA

#### B. Résultats du dépouillement

##### Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	5
Nombre des votants :	4
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages valablement exprimés :	4

## Listes en présence

Listes en présence	SNUIPP-FSU	SE-UNSA	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]
Nombre de voix	2	2					
Nombre de sièges	0	0					

## C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

### Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 4

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

### Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SNUIPP-FSU	0
SE-UNSA	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE = 0

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) = 1

### Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire : 0

#### Attribution du siège n°1

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNUIPP-FSU	0
SE-UNSA	0

Les deux listes sont ex-aequo à la plus forte moyenne.

#### Tirage au sort :

La liste **UNSA** est tirée au sort et obtient donc le siège par tirage au sort.

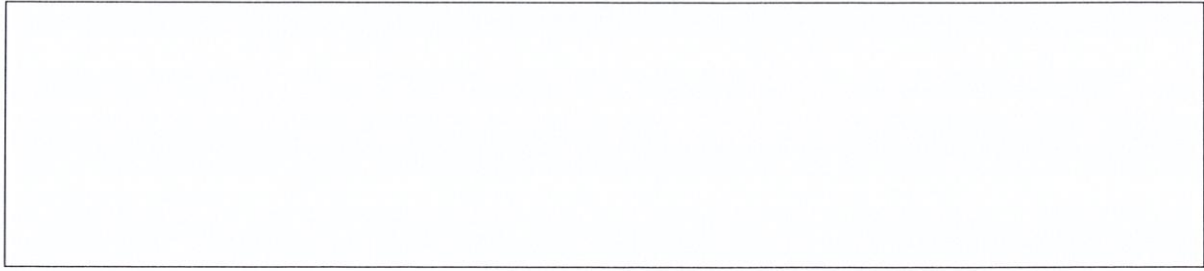
#### Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SNUIPP-FSU	
SE-UNSA	1

## D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme CHARLES MYLENE - UNSA
Suppléants	M. JEREMIE MICHEL-ANGE - UNSA

## E. Observations



F. Emargements

Président BVE	HARROUS	MANUELLA	
Secrétaire BVE	COUPRA	JEANNE	
Secrétaire suppléant BVE	DRAYTON	MURIEL	
Délégué de liste BVE	JAIR	SULEY	
Délégué de liste BVE	CAPE	RAYMONDE	
Délégué de liste BVE	MENCE	INGRID	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 5	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		2
B. Nombre de votants	B = 4		Nombre de sièges à pourvoir P =		1
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 0		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 4		$G = \frac{D}{P} = \frac{4}{1} = 4,00$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			Nombre d'élus titulaires par liste
				du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SNUipp-FSU	FSU	2	0	1° - 2,00			Egalité - à la décision du BV 0
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	2	0	1° - 2,00			Egalité - à la décision du BV 0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HARROUS Daniela	Présidente	
MENCE Inid	déléguée	
JAIR Suley	délégué	
COUPRA Jeanne	Secrétaire	

<b>Elections professionnelles 2022</b>						
<i>Rappel des résultats (à renseigner sur l'onglet "Saisie du dépouillement")</i>						
Inscrits	5		Exprimés	4		
Votants	4		Nb sièges	1		
Blancs/nuls	0		Quotient	4,00		
		1er tour (quotient)	2e tour (plus forte moyenne)		3e tour (plus forte moyenne)	
Liste	Voix	Sièges attribués 1er tour au quotient	Moyenne tour 2	Sièges attribués - tour 2	Moyenne tour 3	Sièges attribués - tour 3
<b>SNUIPP-FSU</b>	2	0	✓ 2,00		✓ 1,00	2
<b>SE-UNSA</b>	2	0	✓ 2,00		✓ 1,00	2
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
Nombre de sièges attribués		0		2		4
Nombre de sièges restant à attribuer		1		-1		-3

11 H ST  


17  

